

# La protection des travailleurs à domicile et le "Label"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 547

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263397>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La Vie politique

### Femmes électrices, comment voteriez-vous demain ?

L'arrêté fédéral, sur lequel l'électeur aura à se prononcer le 4 juin, réunit en une simple formule d'un crédit et de sa couverture une série de problèmes politiques et économiques de la plus haute importance.

Les dépenses prévues par le nouvel article constitutionnel sont motivées premièrement par la course universelle aux armements. Il ne semble pas qu'on puisse s'opposer aujourd'hui à de nouveaux sacrifices pour assurer la défense militaire de la Suisse. Pour nous adapter aux progrès techniques, il est urgent de parfaire notre système d'aviation et de défense aérienne, nos fortifications, nos armes automatiques, et de constituer des réserves suffisantes de matériel et de munitions. Le nouveau crédit réclamé — dépense stérile mais inévitable — est de 193 millions, couverts en partie par l'impôt de crise.

Un second crédit de 202 millions destiné à la création de grands travaux constitue le contre-projet opposé par le Conseil fédéral à l'initiative socialiste établissant un programme national de création d'occasions de travail. Le présent arrêté, s'il est adopté, n'entrera en vigueur qu'au moment où cette initiative aura été retirée ou repoussée en votation populaire.

Tous ceux qui s'occupent de la question connaissent les souffrances indicibles tant matérielles que morales qu'endurent les chômeurs. Ils se rendent compte que leur foi en la démocratie est menacée, si cette forme politique est impuissante à résoudre des problèmes dont les États totalitaires déclarent n'avoir plus à se préoccuper. C'est pourquo, et à côté de son but purement humanitaire, la lutte soutenue contre le chômage constitue un des éléments importants de la défense spirituelle de notre pays.

De plus, le programme fédéral pour la création d'occasions de travail prévoit l'exécution de travaux publics d'une valeur réelle et durable. Mentionnons en particulier les projets d'amélioration foncière: les travaux d'assainissement augmenteront la surface de terres labourables, alors que des constructions de routes et des améliorations ferroviaires serviront tant à l'armée qu'au tourisme; des travaux de réparations et de réfection seront utiles à l'industrie hôtelière, et de meilleures installations des aéroports développeront l'aviation civile.

Toutes ces mesures sont exposées dans les deux phrases suivantes: *Il est ouvert au Conseil fédéral un crédit de 327,700 millions de francs à l'effet de renforcer la défense nationale et de lutter, contre le chômage. Le Conseil fédéral emploie ce crédit conformément au programme approuvé par l'Assemblée fédérale.*

Le moyen de financer ce programme de travail de grande envergure présente, cela va sans dire, de sérieuses difficultés. Si d'une part cette incorporation de la couverture financière dans un seul et même arrêté est regrettable, cette mesure répond d'autre part à une décision des Chambres de ne plus voter de dépenses sans en assurer la couverture. Or, deux moyens sont préconisés pour faire

face à ces dépenses nouvelles: La Confédération a le droit de percevoir un impôt complémentaire, à calculer annuellement sur les entreprises de commerce de détail qui vendent pour plus de 200.000 fr. L'impôt est progressif suivant le chiffre de vente, compte étant tenu du genre de l'établissement. Le taux applicable au chiffre d'affaires imposable varie de 2 pour mille à 4 pour cent. Les magasins à prix uniques, les grands magasins, les magasins ambulants supporteront les charges les plus lourdes. Cette mesure est destinée indirectement à assurer la protection des petits magasins contre les grands, réclamée depuis longtemps par certains groupes de commerçants.

L'arrêté fédéral cessera ses effets une fois que le rendement de l'impôt compensatoire aura produit 140 millions de francs, intérêts non compris.

Comme deuxième source de finances, 150 millions de francs seront perçus dès leur disponibilité, sur le bénéfice que la dévaluation a procuré à la Banque nationale. Dans l'interval, la Banque avancera à un taux peu élevé la somme de 75 millions à la Confédération et autant aux cantons, proportionnellement au chiffre de leur population.

Disons franchement que ce projet de révision de la Constitution, tout en tenant compte de la nécessité du réarmement et en tendant à un progrès social incontestable, présente plusieurs défauts, dont les plus graves sont le cumul de matières très diverses en une seule votation, et l'imposition de mesures inégales à différentes catégories de maisons de commerce.<sup>1</sup> Et pourtant, ce sont les représentants du peuple qui l'ont voté et qui en recommandent l'acceptation. Dans quel sens se décidera l'électeur? Et quelle serait l'attitude de la femme, malheureusement empêchée de donner sa voix? Refuserait-elle l'arrêté en vertu d'un principe lésé, ou voterait-elle en sa faveur pour faire acte à la fois de prudence et de générosité?

A. L.

<sup>1</sup> On sait que les Sociétés coopératives protestent énergiquement contre le fait que cet impôt les frappera, elles aussi, attendu que vu le principe qui est à leur base, elles ne devraient pas être taxées comme de grandes entreprises à but purement lucratif. (Red.).

## IN MEMORIAM

### Adelaide Popp

La jeunesse d'une ouvrière: qui donc parmi les féministes et les travailleuses sociales n'avait pas, voici vingt-cinq ans de cela, lu et relu ce livre poignant, révélateur de tant de misères? Je me rappelle encore la surprise que nous avions éprouvée au Congrès suffragiste international de Genève (1920) en rencontrant, au lieu d'une grand-mère chargée d'ans et épuisée par les privations et les difficultés, une femme en pleine force, aux cheveux noirs, aux yeux brillants, à la parole facile et au geste décidé!

Fille d'un père alcoolique et cancéreux, d'une mère épuisée par les maternités, et qui nourrissait souvent jusqu'à dix-huit mois son dernier enfant pour se préserver d'une nouvelle grossesse! Adelaide Popp fut dès l'âge de dix ans obligée de gagner sa vie, sans apprentissage ni

préparation professionnelle, quittant une fabrique pour entrer dans une autre, payée à 10 ct. l'heure, ailleurs 40 centimes par jour, ou ailleurs encore 5 fr. par semaine! Aussi ne faut-il pas s'étonner si, passionnée de lectures, éprise de dévouement et d'idéalisme, elle s'enthousiasma sous l'influence du vieux chef socialiste Bebel pour la doctrine socialiste, dont elle devint une fervente propagandiste parce qu'elle y voyait le remède à toutes les souffrances et les hontes qu'elle avait cotoyées de si près.

Au point de vue féministe, elle fut un précurseur. La première femme membre du parti socialiste autrichien, qui y joua un rôle en vue, elle était souvent considérée avec méfiance et jalousie par ses camarades masculins qui cherchaient souvent à lui barrer le passage. Sa mère aussi, âgée, ne parlant qu'à peine l'allemand, voyait de mauvais œil cette activité politique qu'elle ne comprenait pas du tout, l'entraînait de tout son pouvoir, et persistait à considérer comme des épouses tous les chefs politiques en renom avec lesquels cette fille exceptionnelle était en relations pour son travail dans le parti! Puis, lors de la révolution de 1918 tout cela changea, et Adelaide Popp, qui avait été la bête noire du gouvernement des Habsbourg, fut élue députée, membre du Conseil municipal de Vienne, et représentée officiellement à ce Congrès de Genève le gouvernement de la République autrichienne... Hélas! que de changements dramatiques la vieille lutteuse a-t-elle dû voir encore depuis lors, mais de changements en recul, et combien tristesses et d'être ses dernières années... On a le cœur serré en y songeant.

E. Go.

## La protection des travailleurs à domicile et le „Label“

Contrairement à ce que l'on avait espéré dans les milieux où l'on se rend compte de l'urgence nécessaire de protéger les travailleurs à domicile, le projet de loi dont notre journal a montré, il y a peu de temps, toute l'utilité, n'a pas été discuté par les Chambres lors de leur session de printemps. C'est une grosse déception pour beaucoup, et il faut espérer que nos législateurs trouveront enfin le temps, lors de la session de juin, de s'occuper de cette importante question. Mais... les parlementaires masculins sont bien moins pressés que ne le seraient à leur place des femmes de voter des réformes sociales!

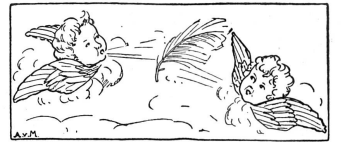
En attendant, la campagne de propagande en faveur du „Label“ continue, et l'on ne peut que recommander à toutes celles que préoccupe leur responsabilité sociale d'adhésives de s'associer à cette campagne par leurs démarches, et par leurs demandes, pour tous leurs achats, des produits qui portent cette marque.

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement*, No 536.

## Une réunion de femmes radicales

Les divers groupes de femmes radicales se sont réunis à Lucerne, le 30 avril, sous la présidence de Mme Eder (Zurich). Ils se sont occupés du service auxiliaire des femmes et d'un service de travail pour les jeunes filles. Mme Nelly Fellmann (Berne) a rappelé les abus auxquels donne lieu la naturalisation suisse que procure le mariage d'une étrangère avec un Suisse. Zurich a été désignée comme section directrice pour deux ans.

S. F.



## DE-CI, DE-LA

### Le Siam et Angkor.

Avoir la charge de l'instruction du jeune roi de Siam est déjà très intéressant et relève presque des Contes de Mille et une nuits. Que dire alors de la chance qu'a eue M<sup>lle</sup> Hersch, professeur à l'École Internationale de Genève, d'accompagner le petit souverain dans son pays natal?

Elle nous a donné l'autre mardi, à la Salle Centrale, au profit du Comité international d'aide aux intellectuels réfugiés, un récit — non pas du voyage, beaucoup l'ont fait avant elle — mais de son séjour et de ses impressions. Dans une première partie, elle a rapidement rappelé la position géographique du Siam, la prépondérance économique de la Côte-Bretagne, le prestige qu'exerce la France par son passé et sa culture. Elle a fait passer ensuite une série, peut-être un peu trop complète, de photographies en noir et en couleur, qu'elle a prises elle-même au cours de son séjour. Dégagée de toute érudition, elle nous a simplement fait partager son admiration pour l'art décoratif si tristes, la splendeur des fêtes populaires et religieuses; elle nous a donné son interprétation des particularités architecturales; avec elle, nous avons suivi sur le fleuve le marché flottant chargé de fruits extraordinaires.

Ses nombreuses photos ont témoigné de l'intérêt que M<sup>lle</sup> Hersch a eu à visiter un si beau pays. La manière juvénile et enthousiaste dont elle a parlé avec simplicité, comme à un cercle d'amis, a charmé l'auditoire.

M. G. C.

### Succès féminins universitaires.

Nous sommes heureuses d'apprendre que M<sup>lle</sup> Kitty Ponce, bien connue pour ses beaux travaux scientifiques, et déjà sous-directrice de la Station de zoologie expérimentale de l'Université de Genève, a été chargée par le professeur Guénot de le remplacer à son cours de biologie générale durant le semestre d'été. Venant d'une personnalité scientifique telle que le professeur Guénot, cet appel revêt une valeur toute spéciale, et nous en félicitons chaleureusement M<sup>lle</sup> K. Ponce.

Pour la première fois en France, l'Université de Bordeaux vient de décerner le titre de *docteur honoris causa* à une femme, Miss Mildred Pope, professeur de langues romanes à l'Université de Manchester. Miss Pope, qui compte des amis à Genève particulièrement, a été précédemment professeur au Somerville College de l'Université d'Oxford, où elle avait amablement reçu, voici une vingtaine d'années, la rédactrice de notre journal.

**A NOS LECTEURS.** — L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la publication du compte-rendu de la réunion des délégués des Frauenzentralen à Zurich, le 22 mai dernier, ainsi que de nouveaux détails sur le Congrès de Copenhague de l'Alliance Internationale, une partie du Petit Courrier, etc., etc.



## Les femmes et les livres

### L'œuvre de Clarisse Francillon

(Extrait d'une étude sur trois romancières suisses-françaises)

...Très proches par leur origine (Clarisse Francillon a passé son enfance à Saint-Imier, Monique Saint-Hélière sur les bords du Doubs neuchâtelois), ces deux romancières diffèrent absolument par leur talent, leur expérience et leur conception du roman. Alors que Monique Saint-Hélière interprète, transposée la réalité qu'elle voit en fonction d'une certaine conception poétique de la vie, Clarisse Francillon, elle, plus objective, la peint en observatrice pénétrante, précise jusqu'à la cruauté, des hommes et des événements.

Elle possède un véritable tempérament de romancière: d'abord par son imagination, son art de faire naître, d'enchaîner les épisodes, et par son don de créer des types et de faire vivre des personnages qui semblent tirés de la vie même. En outre elle a trouvé un style, un mode d'expression personnel, vivant, qui

convient à notre époque avide de mouvement, d'imprévu et de variété. Enfin elle a su, d'un livre à l'autre, renouveler ses sujets. Je viens de m'en rendre compte en relisant d'affilée et sans aucune lassitude ses cinq romans principaux.

Dans une récente conférence sur *La Femme et le Roman*, l'écrivain belge Charles Plisnier déclarait que les femmes ne font pas généralement le sujet des romans. Elles jouent, disait-il, le rôle d'agents catalyseurs: ce qui importe, ce sont les modifications qu'elles font subir aux hommes. Or, avec M<sup>me</sup> Francillon, on a la situation inverse. Ses personnages masculins sont nombreux, bien différenciés, mais leur rôle est néanmoins (sauf dans *Plaisir de Dieu*) un rôle secondaire. Ce qui importe, c'est l'influence qu'ils exercent sur les femmes, — les réactions, les sentiments, les conflits qu'ils déterminent dans leurs âmes.

Prenons par exemple Gérard Sombérieux, le personnage central du roman *Coquillage*.<sup>1</sup> C'est un critique d'art qui vit à Paris, un homme étrange qui exerce un grand attrait sur les femmes. Pourtant il a un grave défaut physique: il est sourd-muet. Mais il lit couramment sur les lèvres, et il a appris à parler. Une jeune amie l'a baptisé «Coquillage», surnom qui le caractérise bien: un homme qui rentre toujours dans sa coquille. Cependant il est recherché, il répond à l'intérêt que les femmes lui témoignent, et il s'attache à elles jusqu'à un certain point, sur-

<sup>1</sup> Ed. Nouvelle Revue française, 1937.

tout quand elles sont malheureuses. Il y a en lui un curieux besoin de protéger, d'aider, parallèlement à un égoïsme très marqué. M<sup>me</sup> Francillon a bien étudié cette contradiction de sa nature entre une certaine tendance philanthropique et le besoin d'indépendance accompagné d'une réelle incapacité d'aimer.

Mais le véritable intérêt du livre, ce sont les femmes qui y dévoilent leur âme, qui nous laissent voir jusqu'au fond de leur cœur avide et insatisfait. Alors que Gérard reste toujours un caractère à demi indéchiffrable, elles, du moins, il nous semble les comprendre. Plusieurs femmes s'attachent à lui. Mais ces amitiés ambiguës, ces rapports de camaraderie amoureuse s'abolissent pas d'une manière satisfaisante, parce qu'il ne donne jamais à celles qu'il approche la tendresse qu'une femme demande à un homme. Paule même, — secrétaire d'écrivain, belle et intelligente, — avec laquelle il finit par avoir une liaison, ne sera pas plus heureuse que les autres.

Toutes les phases de cette liaison sont analysées avec une cruauté et saisissante lucidité. M<sup>me</sup> Francillon donne là toute sa mesure. Paule est une intellectuelle, une femme moderne, indépendante et qui semble se suffire à elle-même. Mais elle éprouve, comme toute autre, ce besoin de tendresse et de protection qui est naturel à son sexe. Elle a trop d'exigences, et son amour pour Gérard est voué à l'échec par leur faute à tous deux. Car plus se montre réticent et incapable de vraie affection, plus elle devient exigeante et jalouse. Les disputes se multiplient et, à la

suite d'une scène de jalousie rétrospective, la rupture s'accomplit. En effet Gérard a aimé autrefois une femme avec passion, et il ne peut oublier les heures de bonheur exceptionnel qu'il a connues auprès d'elle. Ce souvenir nous offre la seule image de bonheur comblé dans ce livre où l'amour ne montre que sa face la plus égoïste et amère. Mais Gérard s'est détaché de cette femme comme plus tard il s'éloigne de Paule.

Déjà dans *Chronique locale*, le roman qui fit connaître Clarisse Francillon, nous avions rencontré un épisode similaire. On y voit un jeune musicien qui, par égoïsme, par crainte de se lier, d'aliéner son indépendance, abandonne son amie et cause par là le suicide de celle-ci. C'est en effet un thème fréquent chez M<sup>me</sup> Francillon que celui de l'homme de talent qui préfère sa solitude à tout, et qui repousse les femmes loin de lui pour se consacrer à son travail. «Celle idée», dit M. Edmond Jaloux, est visiblement chère à M<sup>me</sup> Clarisse Francillon; je ne la crois pas très vraie dans le monde des faits, où c'est le contraire qui a lieu le plus souvent. Je ne trancherai pas le cas; à chacun de juger selon son expérience personnelle.

Ce thème s'apparente de très près à un problème que M<sup>me</sup> Francillon a traité avec une rare pénétration psychologique: celui de la solitude de la femme dans la vie actuelle en général, et surtout en amour. Nous le trouvons dans *La Hivrite*,<sup>2</sup> entre autres, et dans le

<sup>1</sup> Ed. Nouvelle Revue française, 1934.

<sup>2</sup> Id. 1935.